les succursales de la ville et de la ban Heuo, ot M. Labbe Louergan, le eure do la parolato, feur souhaira cuercie mont la bleavenue.

Oa remarquelt au, i paral la la ance, les R. R. Guertin, O. M. I. Tranchemo stagno, O. M. I : to control vicairo Rottoi, S. J., o Honnell, evide de Ste Carlo: Robibliod, Coppel in de la Succursale No. 7. L. publicus curs de Malsonneuve , Bars et and He he laga, échevins Daque et Brunet La révèrend M. Larceque, cue de

St Louis do Leanes et membro de cas sociation, pro let le sermon de circen

La prédicateur pait pour sujet "La Charité." Dues une permateon vi-branto d'enthousiasme il tappela les devolrs de charite que chacun a a rem

Retractut le role des societés de se cours mutuel, il montra les bientaits de cetto ocuvre admirable au point de vue do l'aide qu'elle donne aux veuves et

Actuellement, grace à cette ocuvre, al la chef de famillo vient à mourir, la veuva et les orphelins sont certains d'obtonir une aide effizace qui leur per mottra d'éviter la misere.

Un seul fait montrera mieux que tous les discours l'utilité et l'importance des Sociétés de Secours Mutuel : p ur les 10 premiers mois de la présente année, rien qu'en Canada clies ont distribué plus de \$150,0 %.

Le prédicateur insista tout particu Hérement sur le caractère chritien de Pouvre et de la nécessité à le main-

Marue du sermon Sa Graudeur bre fit son cutres, et frère M. accompagno des frères Dr. Ferdinand Isomnotte et Arthur Bourdon, présenta A-Ba Grandeur une adresse artistement onluminos et dans les termes suivants. A Sa Grandour Myr. Edouar J Charl & Fabre, Archer que d

Montreal.

Monseigneur - Morei! c'est le cri du coour pousse par la reconnaissance Le sentiment, quand il est vii, agnore les lentours et néglige plus encore les apprêts du langage quand il est vrai : vérité n'a que faire des parures

Votre présence va donner a nos vo lountes, qui ont besoin d'encourage ments, un regain de force et de generuse ambition.

Commo pasteur des laines et gardien ; du troupeau vous savez où trouver vobrobis, vous les connaissez et vos brebia vous commaissent : comme représentant de l'idée religieuse vous etts ici au milieu de vos enfants; notre société, on effet, est née au south-de la religion, ello vivra et grandir i sous ce mêmo souille.

Chrétienne dans son but, elle vient membres. au secourado la vonvo et de l'orphelin : aux jours sombres do la maladie, elle so transporte au foy or pour on soulager la misero; sa vertu est la charité.

Chretienno dans ses moyens, elle ac complit la grando loi du travail ; c'est l'obcissance au décret divin ; elle pra tique l'économie : c'est l'usage modèré des blens de la tertune ; elle songe à l'avenir : c'est la prévoyance et le souci du londomain si recommandes par la sagosse des siècles.

Chrétienne enfin dans ses menbres. elle se compose de sociétaires catho-Partout où elle liques pratiquants. est organisco, ello est fiere d'avoir à sa teto un chof ecclesias tique que l'ordinaire du lieu ne ini refusojamais; grace à la sollicitude toute paternelle de votre Grandeur, mezavons le nôtre et comptons bien me jamais nous écarter de ses sages enelgnoments.

Nous répudions donc l'idéo socialiste uni ronge cha bass tant d'associations e disant homanitation, mais, au ford. hotales aux principes reagieux Nous respectors les richeses et ceax qui les poss dent : n us reconurs son to dient de propriete: la justice et Le juve sont no la colla la glise, en que mar, est mara guide et nous marcher or stomputes and Ingline

" rimais la chailon ven it s conter de ces grands principes, nous s rous les premiers (prote t'r et i d Ferier ses rungs - Meis co malheur refer ses rangs. Meis co malhem narrivera proc. Le grain de souve, beni du ciel, a jete de protond's racines, et devenu grand arbre, il couvre do ses raments, ce vaste con tinen' ; les ofseaux y volent joyeux pour y trouver l'ombre et l'abil et y chanter longtemps le refram de l'union dans la charite 🦤 l'ombre du draperu de la religion.
Daignez, Monseigneur, benir nos

familles, l'oenvre, ses membres et cette nombreuse assistance

Mgi l'abro remercia vivement les membres et donna la sénediction aux porteurs de l'adresse ainsi qu'el'assis

Adres ant ensuite la parole il con stata avec joie le spectacle vialment corrolant qu'offrait cette grande salu ence. Erablissant une comparaison avec les pays d'Europe ou l'indiffer ence est si grande, il ne pouvait s'em pecher d'etre orgueilleux de voir un specta de aussi touchant, que celui que représent at cette assemblee en maj rite composio d'hommes, centrairement à ce ui so passo ailleurs. Mgr. fit ensuite l'élogue des sociétés de

secours nutuel et notamment de l'esprit chrétien qui les anime, et déclara qu'il continuerait à encourager de toutes ses forces l'association.

La célébration solennelle du salut eut lieu ensuite. M. le curé Adam du Sacre-Caur, membre aussi de l'association, officialt; M.r. Fabre donna la bénédice tion du St-Sucrement.

Pendant le selet de l'action de l'association de l'association de l'action du st-Sucrement.

Pendant le salut on a fait la quite qui

Pendant le saint on a lait la qui le qui a ch tres fructuense; lesqui teurs ctaient Frees Spedding, McCunnes, O'Neil, Doylo, M. Pablé Robillard, volaire a Sto-Brighde, membre et chapelain de la Suc-cursale No 57, s'est produgné pour assurer le succès de cette belle fete. Les Frères M. A. Campeau, Joseph Courtois et G. Sanlinger, menderes du comité d'organisation, méritent evalement des clores pour le z le qu'ils ont deploye. La Succursale No. 57 pent e re-fa re de sa belle démonstration.

Role d'Honneur.

La Succursale N., 227, Fort William, Ont., tient le premi r rang sur le r. 13 d'honneur pour le plus grand nombre d'initiations pendant le mois a'Octobre, ayant initie six membres.

La Sucturale No. 12, Berlin, Oat, vient en second deu, ayant initié cinq

Appels Kerrigan et Rogers.

Los suceursales Nos. 108, et 30 accu sept reception de souscriptions ad ditionnelles en faveur des Frères Wm. Kerrigan et John Rogers. La liste de ces souscriptions, avec le numéro de chaque succursale en regard de la somme souscrite, apparaît dans la partie Auglaise à laque'le nous renvoyons nos lecteurs.

NOUVELLES SUCCURSALES.

La Succursale No 256 a été institues le 27 Octobre 1895, à Somerso', Man, par le Député d'arrendissement,

le 25 Novembre, 1895, à Cartier, Oat, par le Député d'arrondissement P. McCool.

Pour la liste des officiers, voir la partie Anglaise.

NOTES.

La liste complete des Gracels Dépu tes et des Deputes d'arrondissement, et le rapport du la récente assembles deas indicadu terand on all par orient dans notre numéro de Jassier.

Si les succursales, specialement celles qui comptent un grand nombre de membres, falsaient impilmer leur liste des membres sur les Rapports de la cotisation mensucile, elles (pargueraient un travail considérable à leurs Sperétaire Financiers Faites en les sal et vous verrez comme ca travaille

Les succursales sont pri-es de nous envoyer leur liste des nouveaux effi ciers clus pour lo prochain terme, nussitot que possible après les élections. Nous sommes soucieux d'avoir une liste compléte des officiers des succursales pour notre numéro de Janvier. et lous espérons que les Secrétaires Archivistes des succursales ne néglige ront pas de nous la fournir.

Les blancs formules pour le "Rapport annuel " par le Secrétaire Archiviste, et le "Rapport au Président du Comite des l'inances du Grand Conseil " par le Secrétaire Financier, pour l'année 1895, seront envoyés par la malle à chaque succursale avant la fin de l'année pour permettre à ces obiciers de faire et d'envoyer ces rapports en temps voulu. Voir les clauses 71. 171 et 176.

Les officiers des succursales sont pries de nous envoyer les noms et adresses de personnes dans leur localité qui ne sont pas membres de l'A. C. B M et qui pourraient probablement le devenir si elles connaissaient les avanlages qui pouvent en résulter pour eux.-Sur réception de ces noms et ad resses nous leur envoyerons par la malle un exemplaire de notre numéro du mois de Janvier du Canadien qui contiendra toutes les informations nécessaires concernant l'association.

Pendant le mois de Novembre quel ques unes do nos succursales ont offert des messes pour les àmes de leurs frères défants. Quel acte vraiment Catholiquo que celui-là! Quel be' exemple à nos enfa. Rien de plus grand ne pouvait être fait au benefice do nos membres defunts ou comme preuve de notre amour pour eux. Quelle grando chose co serait, si c'était la règle de l'association. Ne serait ce pas digno de notre Grand Consell à sa prochaine convention d'ajouter une clause à notre constitution par laquelle chaque succursale, pendant le mois de Novembre tous les ans, offrirait une messo pour nos frères défunts. La Rève, Messiro A. A. Cherrier. trivial déboursé quaurait à faire pour La succursale No. 257 a cté instituée cela chaque succursale serait rien comparé à l'immense quantité de bien accompli. Faites-en une loi de netre association, frères, et vous ue le regretterez jamais.

Nous comprenous que les membres de la Succursale No. 130, de Yarmeuth, N F, dans le but de promouveir les intérets de leur succursale, ont organisé une série d'assemblées délibératives et litteraires qu'ils tiendront dans leur sille. Batisso de l'Erbango chaquo jeudi soir pendant l'hiver. Inutile de date que des assemblées de ce genre ne peuvent qu'etro avantageuses pour l association si elles sont conduites avec l'efficacité voulue. Le bénéfice pour chaque membre individuellement est

Nous nous faisons un devoir fraternel d'enregistrer le décès de M. Charles Gérin Lajoie, onclo de Frère Charles Dupont Hébert, membre du Comité des Finances de notre Grand Conseil, chez qui il cet mort, à Trois-Rivières, P. Q au commencement du mois dernier. Frère Hébert le considérait comme un second père et lui a toujours porté le plus sincere attachement.

Les funérailles ont eu lieu à Yamachiche, au milieu d'un grand concours de parents et d'ansis. La dépouille funebre laissa Trois Rivières à 7 heures lu matin, ce jour-là et arriva à Yamachiche vers onze heures. Un bon nombro de citovens de la ville suivaient le corps. Sa Grandeur Mgr. Lassèche, se rendit aussi, en voiture, de Troic-Rivières à Yamachiche, pour être présent à la cérémonie, accompagné de le curé Lamothe.

Pendant le service. à l'offertoire M. Victor Héroux chanta un cantique specialement composé pour la circonstance, par M. le Dr. Nérée Reauchemin, poëte bien connu d'Yamachiche qui savait que, de son vivant, M. Charles Gerin-Lajoie avait formellement exprime le désir d'être inhumé au cimetière de cette paroisse, au milieu des siens. Aussi, les strophes suivantes ont elles produit un effet saisissant sur la foule pieuse et recueillle qui remplissait le temple saint.

Jo to roviens à paroisse natale, Patrie intime ou mon écour est reste; Avant d'entrer dans la nuit glaciale, Jo viens frapper à ton seuil enchanté.

Pays d'amour, en vain j'ai fait la route, Pour saluer un coin de ten ciel bleu; Mon oeil se mouille et ma chair tremble teute, Je viens te dire no éternel adieu.

Oh! couchez moi das s la terre bénite, Dans un recoin discret du vieil encles ; Ici je viens cherch-r un dernier gite, Je viens ici chercher calme et repes.

O torro sainte, ouvre-moi ton asile, En attendant le jour du grand réveil, J'y dormirai, comme en un lit tranquille, Mon dernier réve et men dernier sommeit.

Nous offrons à Frère Hébert et sa familie nos plus sincères condoléances dans la perte douloureuse qu'ils viennent de faire.

QUESTION.

Une succursale peut elle legalement oxpulser un membre pour défaut de remplir son devoir Pascal, saus encourir le risque de remettre les argents payes par ce membre?

RÉPONSE.

Si la succursale prend les moyens prevus par le Code de Procedure, et après une investigation convenable décide d'expulser ce membre, et que cette décision est raisonnable et cenforme aux faits établis, l'expulsion gera recounds at les cours.